



ACTIONS SG PRIMONIAL OPCI ISR

Société de gestion : Praemia REIM France N° Agrément : GP 11000043 du 16/12/2011 Date Agrément AIFM : 10 juin 2014 N° Siren : 531 231 124 RCS Paris

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion de la SPPICAV est de constituer un patrimoine majoritairement immobilier et minoritairement financier de nature à lui permettre de proposer à l'investisseur une distribution régulière de dividendes ainsi qu'une valorisation de ses actions sur un horizon de long terme. Le but étant d'optimiser les niveaux de rendement et de risque des marchés immobilier et financier, sans toutefois, s'exposer dans le cadre de cette optimisation, à des opérations susceptibles d'excéder le profil de risque tel qu'il ressort du présent document d'information-clé pour l'investisseur ou de remettre en question l'éligibilité de la SPPICAV à son statut de support de contrat d'assurance-vie.

Les objectifs extra-financiers affichés de la société sont de réduire significativement les consommations énergétiques des actifs, participer à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale bascarbone visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des actifs, d'améliorer la qualité sanitaire des bâtiments, d'améliorer les conditions d'exécution des chantiers (sécurité, traitement des déchets, droit du travail...) et d'évaluer et présenter les risques physiques futurs liés au changement climatique susceptibles d'impacter les immeubles.

En tout état de cause, l'immobilier physique (à travers les immeubles détenus directement et indirectement) constitue au moins 60% (avec une cible fixée à 60% qui peut atteindre jusqu'à 65% selon les opportunités d'acquisition et de cession d'actifs immobiliers ou les évolutions des marchés immobiliers et financiers) de l'actif de la SPPICAV, tandis que les actifs financiers en représentent au plus 35% (avec également une cible à 35%), les 5% de l'actif restants étant des liquidités. Ces seuils sont atteints au plus tard trois (3) ans après la création de la SPPICAV.

CHIFFRES CLÉS au 31 janvier 2025

Valeur Liquidative	88,91 €
Actif Net Actions SG PRIMONIAL OPCI ISR	58 580 741,03 €
Actif Net Global du Fonds	67 112 011,57 €
Emprunt d'espèces	-
Endettement direct et indirect	28 201 920 €
Actif Brut Global du Fonds	95 314 116 €
Nombre d'actions	658 849,08100
Ratio de liquidité sur actif net	9,56%
Taux d'endettement	34,78%
Ratio emprunt d'espèce	-
Volatilité 1 an glissant	4,96%
Dernière distribution (15/05/2024)	0,39 €

PERFORMANCES CUMULÉES (SG PRIMONIAL OPCI ISR)

	2022	2023	2024	2025 YTD
Performance de la part SG PRIMONIAL OPCI ISR	4,32%	-10,69%	-4,91%	-0,88%
Distribution annuelle par part	1.87 €	1.43 €	0.40 €	0.00€

PERFORMANCES CUMULÉES (SG PRIMONIAL OPCI ISR)

Création	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
-7,85%	-5,76%	-12,36%	-	-

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

ACTUALITÉ / COMMENTAIRE DE GESTION

L'Actif net de la part SG Primonial OPCI ISR s'élève à 58 580 741,03 €, soit une valeur liquidative de 88,91 € par part au 31 janvier 2025.

L'action SG Primonial OPCI ISR présente une performance de -0,88% depuis le début de l'année.

A ce jour, le patrimoine immobilier de l'OPCI PREIM ISR est constitué de trois actifs de bureau s'inscrivant dans une stratégie d'investissement dans le secteur tertiaire d'actifs durables, certifiés, centraux et préparés à l'immobilier de demain. Le solde de l'exposition immobilière du fonds est constitué d'une participation dans une SCPI disposant d'une labélisation ISR.

La poche financière représente 8,19% de l'actif brut au 31 janvier 2025. La composition du portefeuille n'a pas évolué par rapport au mois dernier. En effet, ce dernier reste centré sur des supports monétaires ou obligataires à très faible duration, mais dotés d'un portage significatif, généralement proche de 4%. Dans l'environnement actuel de taux directeurs élevés, ce positionnement constitue à nos yeux un positionnement très favorable pour un portefeuille à visée très prudente.

Par ailleurs, nous avons diversifié la poche de fonds monétaires, en nous assurant que tous les fonds en portefeuille conserveraient dans un avenir proche le label ISR français et incluent l'évolution du label au 1er janvier 2025.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

La catégorie de risque actuel associé à cet OPCI n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'un investissement "sans risque".

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer à la section "Profil de risque" du DICI et Prospectus de l'OPCI.

PLUS FAIBLE		À RISQU	E		PLUS ÉLEVÉ
PLUS FAIBLE	RENDEM	NT POTEN	ITIELLEME	ENT	PLUS ÉLEVÉ
1 2	3	4	5	6	7

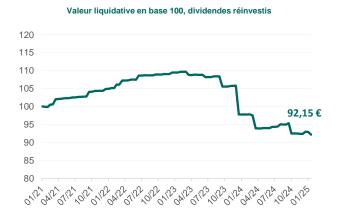
Facteurs de risques

en capital, marché, endettement, crédit, change, liquidité, taux, actions, contrepartie, pays émergents, utilisation d'instruments financiers dérivés.

L'OPCI détient directement et/ou indirectement des immeubles dont la vente implique des délais qui dépendront de l'état du marché immobilier. En cas de demande de rachat (remboursement) de vos actions, votre argent pourrait ne vous être versé que dans un délai de deux mois à compter de l'établissement de la valeur liquidative.

Par ailleurs, la somme que vous récupèrerez pourra être inférieure à celle que vous aviez investie, en cas de baisse de la valeur des actifs de l'OPCI, en particulier du marché immobilier, sur la durée de votre placement.

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE



Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

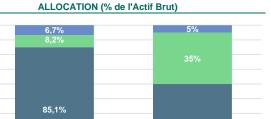






ACTIONS SG PRIMONIAL OPCI ISR

PORTEFEUILLE AU 31 janvier 2025



Actifs Financiers (1)

60%

Cible

Liquidités

PRINCIPAUX ACTIFS IMMOBILIERS

Date d'acquisition	Typologie dominante	% de l'Actif Brut
21/01/2021	Bureaux	39,20%
08/06/2022	Bureaux	17,76%
16/12/2022	Bureaux	18,86%
25/02/2021	Bureaux	9,26%
	d'acquisition 21/01/2021 08/06/2022 16/12/2022	d'acquisition dominante 21/01/2021 Bureaux 08/06/2022 Bureaux 16/12/2022 Bureaux

(1) y compris les valeurs mobilieres, les créances

DÉCOMPOSITION PAR TYPOLOGIE **DES ACTIFS IMMOBILIERS (2)**

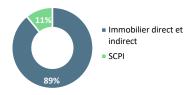
■ Actifs Immobiliers

31/03/2025

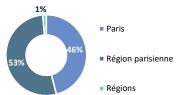
100,0% 90,0% 80,0% 70,0% 60,0% 50,0%

> 40.0% 30,0%

20,0% 10,0% 0,0%



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES **ACTIFS IMMOBILIERS (2)**



REPARTITION SECTORIELLE DES ACTIFS IMMOBILIERS (2)



(2) en valeur de l'Actif Brut

DÉCOMPOSITION PAR TYPOLOGIE DES ACTIFS FINANCIERS



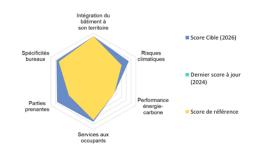
PRINCIPAUX ACTIFS FINANCIERS

Pays	% de l'Actif Brut
France	2,87%
France	2,83%
France	2,35%
France	2,28%
	France France France

EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS REALISES PAR L'OPCI PREIM ISR



- Nom de l'actif : Bloom (détenu à travers une participation gérée par Primonial REIM)
- · Locataires principaux: APEX, C.C.V BEAUMANOIR et FACTOHRY AVOCATS
- · Adresse : 61-69 rue de Bercy 75012 Paris
- Date d'acquisition :16/12/2022 • Surface totale : 14 971 m2 • Typologie : Bureaux



- Volume d'investissement : 20 M€
- Quote-part de détention : 11,45 %
- Certifications : HQE Excellent, BREEAM Very good et WiredScore Gold
- Score ESG de référence (2024) : 61,9/100
- Dernier score à jour (2024) : 61,9/100

Score ESG cible à horizon 3 ans (2026): 70,2/100

Les investissements passés ne présument pas des investissements futurs.







ACTIONS SG PRIMONIAL OPCI ISR

PRINCIPAUX INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

ACTIFS IMMOBILIERS

Note ESG moyenne des actifs immobiliers (hors SCPI)

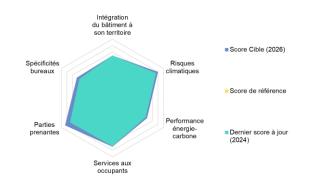
Note moyenne des actifs du portefeuille*	65,7/ 100**
---	-------------

renouvellement du Label ISR du fonds. Les principales thématiques so présentées en page 4 et plus amplement décrites dans le rapport ESG du fonds

Labellisation des principales lignes SCPI

SCPI	Label ISR	Type label
SCPI PRIMOPIERRE	Oui	Best in progress

Détail des thématiques prises en compte dans la note ESG (hors SCPI)



ACTIFS FINANCIERS

Note moyenne des principaux actifs financiers

Tableau ESG des actifs de la poche financière LFDE

Fonds	Label ISR	Score ESG du portefeuille ¹
ECHIQUIER COURT TERME I	Oui	68,13/100
AMUNDI EURO LIQUIDITY - RATED SRI I C	Oui	63,88/100
OSTRUM SRI CASH PLUS	Oui	58,50/100
BNP PARIBAS MOIS - PRIVILEGE D	Oui	62,38/100

2,10% TTC max de l'Actif Net (Dont 1,60% TTC de commission de gestion max)

Fonds	Maturité 1 (SGP/25)	Maturité 2 (approche fonds/45)	Maturité 3 SAUF OBLIG (Engagt/15)	Maturité 4 (transpa/15)
ECHIQUIER COURT TERME I	25	26		8,5
AMUNDI EURO LIQUIDITY - RATED SRI I C	22	26		7,5
OSTRUM SRI CASH PLUS	18,5	22		10
BNP PARIBAS MOIS - PRIVILEGE D	23	22		9,5

2,20% TTC max de l'Actif Net (En moyenne sur les 3 prochaines années)

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	SPPICAV	Centralisateur	BNP Paribas SA
Code ISIN	FR0014000AP2	Dépositaire	BNP Paribas SA
Date d'agrément AMF	12 janvier 2021	Délégataire de la gestion comptable	BNP Paribas SA
Date de création	18 janvier 2021	Délégataire de la gestion financière	La Financière de l'Echiquier
Durée de vie	99 ans	Experts externes	Jones Lang LaSalle
Durée de placement recommandée	10 ans	en évaluation immobilière	BNP Paribas Real Estate Valuation France
Valorisation	Bimensuelle	Commissaire aux Comptes	PwC Audit
Devise de référence	euro		
Décimalisation des actions	millième		
Souscription minimum initiale	0,01 €	Commissions (en % de la VL x nbre d'act	ions souscrites):
Eligibilité	Assurance-vie	Souscription non acquise à la SPPICAV	1,9% max
Prix de souscription	VL + commissions	Souscription acquise à la SPPICAV	3,5% max
Publication VL	Date de VL + 6 jours ouvrés	Rachat non acquise à la SPPICAV	-
Date de centralisation	Date de VL - 1 jour ouvré	Rachat acquise à la SPPICAV	-
Délai de rachat	2 mois max	Commission de superformance	Néant
Frais annuels de fonctionnement et de gestion		Frais annuels d'exploitation immobilière	

Les frais mentionnés ne comprennent pas les frais et commissions liés aux transactions immobilières et financières. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section "Frais- Commissions" du prospectus de l'OPCI.



¹Note ESG indicative déterminée par la société de gestion du fonds





ACTIONS SG PRIMONIAL OPCI ISR

GLOSSAIRE

CRITÈRES ESG

Les critères ESG renvoient à des indicateurs de performance dans les domaines de l'Environnement, du Social et de la Gouvernance. Ils permettent d'évaluer le degré de prise en compte du développement durable par la gestion du fonds

ISR - INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

L'ISR est une politique visant à intégrer systématiquement et de façon mesurable les critères ESG dans la gestion d'un fonds.

EMPREINTE CARBONE

L'empreinte carbone est la quantité de gaz à effet de serre (ou "équivalent carbone") produite par un actif à travers la consommation d'énergie ou de matières premières

BEST-IN-CLASS

Politique ISR visant à sélectionner de facon exclusive des actifs de bonne qualité au regard des critères ESG.

BEST-IN-PROGRESS

Politique ISR visant à faire progresser de façon mesurable, dans le temps, la qualité ESG des actifs détenus par le fonds.

LABEL ISR

Le label ISR permet d'identifier des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le Ministère des Finances, ce label garantit aux investisseurs que le fonds a développé une méthodologie d'évaluation des acteurs financiers sur la base des critères ESG, et qu'il les intègre dans sa politique d'investissement.

SNBC

Stratégie Nationale Bas Carbone. Il s'agit de la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Elle prévoit notamment une décarbonation quasicomplète du secteur du bâtiment pour 2050.

METHODOLOGIE

L'OPCI est constitué, outre sa trésorerie, d'une poche d'allocation immobilière et d'une poche d'allocation financière. Les deux poches déploient une méthodologie ISR

La poche immobilière de l'OPCI (cible : 60% de l'actif brut du fonds) applique une sélection de type "best-in-class" de ces actifs immobiliers, sur des critères ESG. Cela signifie que l'OPCI investit exclusivement dans des actifs immobiliers dont la note, à la prise en gestion de l'actif, est égale ou excède 60/100. Cette note est issue d'un outil de notation développé par Praemia REIM, qui comprend 50 indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance regroupés en 6 thématiques :

Intégration du bâtiment à son territoire :

Elle renvoie à la qualité de vie du quartier et à la proximité de nœuds de transport.

Intégration des risques climatiques :

Elle renvoie à la prise en compte de l'exposition des immeubles aux potentiels risques physiques liés au changement climatique ainsi que l'adaptation aux principaux risques physiques identifiés.

Performance énergie-carbone :

Elle renvoie à l'exploitation technique des immeubles et notamment aux consommations énergétiques (électricité, réseau de chaleur ou de froid urbain, gaz, etc.) et aux émissions de gaz à effet de serre liés à ces consommations.

Services aux occupants :

Elle renvoie au confort des locataires de l'immeuble et à sa valeur d'usage (connectivité, mobilité douce, extérieurs, etc.).

Relations entre parties prenantes :

Elle renvoie aux relations contractuelles avec les locataires et les différents intervenants (travaux, property managers, etc.) et l'intégration de clauses ESG dans celles-ci.

Spécificités de la typologie :

Elle renvoie à une série de questions complémentaires ayant pleinement sens pour la typologie de l'actif. A titre d'exemple pour la typologie bureau, l'accent est mis sur les équipements techniques, la maintenance ainsi que le confort et la santé des

La poche financière, dont la gestion est déléguée à La Financière de l'Echiquier, fait l'objet d'une sélection de fonds, toutes classes d'actifs confondues, dans l'univers des fonds qui ont le Label ISR. En outre, la Financière de l'Echiquier applique à cet univers sa propre intégration ISR en produisant pour chaque fonds un Score de Maturité ISR by LFDE qui repose sur 4 piliers : une approche ESG de qualité ; un investisseur ouvert au dialogue actionnarial ; un investisseur transparent ; une société de gestion

Les grands thèmes d'analyse de cette approche sont les suivants :

- (Maturité 1) Politique ESG de la société de gestion : Démarche de responsabilité de la société de gestion.
- (Maturité 2) Politique ESG de l'instrument (OPC ou ETF) : comment l'analyse extrafinancière s'intègre dans le processus de gestion de l'instrument.
- (Maturité 3 uniquement sur fonds contenant des actions) Vote et Engagement : Politiques de vote et d'engagement mises en œuvre par l'équipe de gestion lorsque l'OPC contient des actions
- (Maturité 4) Transparence : Niveau de transparence de l'instrument sur sa démarche et ses investissements, au travers de sa documentation.

